

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 12

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bibliographie

Agenda apicole romand 1953

L'« Agenda apicole romand 1953 » va paraître d'ici quelques jours. Il se présente comme d'habitude, à ses nombreux amis, avec ses innombrables commodités ; travaux des mois, tableaux pour la tenue rationnelle d'un rucher, comptabilité, pesées de ruches, notes, etc., sans compter ses calendriers, ses conseils divers, nouveautés, listes des membres du comité central, présidents de sections, inspecteurs des ruchers, détenteurs de microscopes, et enfin sa partie rédactionnelle qui est toujours fort appréciée.

Notons encore les renseignements sur le concours de ruchers, le contrôle du miel, les assurances responsabilités et vols et déprédatations.

Le tout forme une petite encyclopédie apicole et un aide-mémoire qu'il est utile de posséder.

Grâce à ce petit ouvrage, l'on obtient après quelques années, si l'on veut bien se donner la peine de prendre les notes nécessaires, un petit historique de son rucher.

Voici à ce propos ce que nous écrit M. M. G., à Berlincourt : « Votre agenda est toujours le bienvenu et quand je consulte les anciens parus depuis 1923 j'y trouve toute mon activité dans ces dites périodes ; soit un peu un curriculum vitae. »

Chaque exemplaire de l'agenda apicole romand 1953 contiendra un bon prime donnant droit au tirage au sort de trois beaux lots : une ruche D.-B. ou D.-T., un enfumoir.

L'« Agenda apicole romand 1953 » sera envoyé en communication à tous les apiculteurs membres de la Romande jusqu'à épuisement de l'édition.

Pour l'obtenir sûrement, le commander à la Librairie apicole romande, Saint-Aubin (Neuchâtel). Prix 3 fr. 75 franco. Chèques postaux IV 1396.

L. H.



LA VIE DE NOS SECTIONS

Communiqués

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, lundi 8 décembre 1952, à 20 h. 30 précises, au local : rue de Cornavin 4.

Sujet : *La loque européenne est-elle vaincue ?* par L. Marguerat. Marmite de l'Escalade.

Société d'Apiculture de Lausanne

La réunion amicale, la dernière de cette année, aura lieu le *vendredi 19 décembre*, à 20 h. 15, rue Pichard 20.

Sujet : *Les maladies du couvain*, introduit par M. Mages.

Le Comité.

Section de Lucens

Dans son assemblée du 2 novembre dernier, la Section a enregistré avec regret la démission de son très, très dévoué secrétaire-caissier, M. Adrien Ballif, qui quitte ses fonctions pour raisons de santé.

Ce départ constitue une grosse perte pour notre modeste section. Depuis six ans M. Ballif jouissait de la franche amitié que lui vouaient ses collègues du comité. Il possède la gentillesse naturelle et joyeuse qui nous attire tous à

lui ; il a aussi cette conscience du travail minutieux qui a valu à la Section de Lucens d'applaudir à des procès-verbaux, voire à des communiqués dans le bulletin, pleins de conscience et d'humour. La Section lui est aussi redevable d'une exactitude remarquable dans l'expédition de la correspondance et dans la tenue de la comptabilité. Elle lui doit en particulier l'établissement, de sa belle écriture, d'un rôle des sociétaires annexé au registre des procès-verbaux où chacun a ses années de sociétariat bien nettement indiquées. La création de ce précieux document a exigé pas mal de temps en recherches dans les registres et en correspondances avec d'autres sections pour obtenir les renseignements concernant les immigrés. Dès lors, plus besoin d'agaçantes recherches quand il faudra préciser ceux qui ont droit à l'honorariat : il n'y aura qu'à tenir à jour.

Et pourtant la désignation d'un successeur à M. Ballif s'annonce très difficile dans notre petite section ; les uns font état de leur éloignement pour décliner l'offre, d'autres de leur âge, ou de leur état de santé, d'autres encore de leur connaissance insuffisante de la langue ou de la correspondance... Bref, le président a un peu peur du vide autour de lui. En attendant il a prié son vieil ami de bien vouloir expédier les affaires courantes, importantes en ce moment. Accepté par M. Ballif et reçu avec joie par le soussigné.

Le Comité de la section ne veut pas laisser M. Ballif quitter ses fonctions sans l'assurer de sa reconnaissance, sans lui souhaiter l'amélioration de sa santé et lui dire son plaisir de le voir continuer ses soins à ses abeilles. Nous savons tous que, si Dieu lui prête vie, comme à nous aussi, Adrien Ballif restera celui que nous rencontrerons avec infiniment de plaisir.

L. Bourgeois, pr.

Fédération Valaisanne d'Apiculture

Les communiqués paraissant dans la presse valaisanne au sujet du prochain traitement contre les hennetons, provoquent une vive réaction chez nos apiculteurs qui craignent la destruction de nos abeilles lors de cette lutte. Ayant reçu de nombreuses lettres à ce sujet, le comité de la Fédération s'est occupé de cette affaire. Un membre a été désigné pour faire partie de la commission destinée à l'organisation de cette lutte contre les hennetons, et cela pour défendre les intérêts apicoles. Il est bien entendu que malgré nos réserves, si les communes et le canton décident de procéder à ce traitement, nous ne pourrons l'empêcher. Lors de la constitution de la commission, nous avons rappelé les dégâts causés en 1950, et demandé la garantie que les dégâts éventuels qui pourraient survenir aux abeilles soient couverts par une assurance. Il fut aussi demandé que ces traitements ne se fassent point sur les arbres fruitiers en fleurs comme ce fut le cas en 1950.

M. Michel Luisier, chef de la station d'entomologie, nous a donné l'assurance que tout ce qui est possible sera fait pour la protection de nos abeilles.

Dès que les travaux préliminaires de cette commission seront terminés et que la décision aura été prise d'effectuer ce traitement nous convoquerons l'assemblée des délégués pour prendre les dernières décisions pouvant servir à la protection de nos ruchers.

Leytron, le 17 novembre 1952.

Le président : Bridy.

Section du Pied du Chasseral

A fin 1952, la composition du Comité se présente comme suit :

Président : Aufranc Armand, pasteur, Péry ; vice-président : Nicola Ernest, La Neuveville ; caissier : Schrag Fritz, Prêles ; secrétaire : Brandt Célestin, La Neuveville ; assesseur : Dubois Serge, Lamboing ; inspecteur : Giauque Gilbert, Prêles ; surveillants : Giauque Reymond, Prêles ; Bolle Ernest, La Neuveville ; Dubois Serge, Lamboing ; Feignoux Henri, Diesse ; Hänni Otto, Nods ; Ryser Walter, Prêles.

Le président : A. AUFRANC.

Comptes rendus

Section du Val-de-Travers

Notre section a tenu son assemblée générale samedi 8 novembre au Casino de Fleurier.

La participation, plus faible que de coutume, est due aux chutes de neige.

Le rapport présidentiel rappela qu'en avril M. le Dr Zimmermann avait donné une conférence sur la situation de l'apiculture en Suisse, qu'en mai la section fit une course et visita le rucher de Valsainte, qu'en juillet le Val-de-Travers eut la visite du jury pour le concours de ruchers et qu'en août il fut procédé au contrôle du miel.

Le président a souligné qu'il était regrettable que tous les apiculteurs de la section n'aient pas participé au contrôle. Seuls 14 membres se sont annoncés, de sorte que la statistique de la récolte ne peut porter que sur un total de 4330 kg.

Si la statistique des 135 membres avait été complète, cela aurait appuyé plus sévèrement l'action actuellement en cours pour obtenir de l'autorité compétente une limitation d'importation de miel étranger, au vu de la bonne récolte de miel indigène. L'été 1952 fut, en effet, très propice à l'apiculture de notre vallée.

Dans les nominations statutaires, M. Joseph Hermann a été nommé secrétaire en remplacement de M. W. Luscher, démissionnaire, et c'est M. Robert Demarchi, de Môtiers, qui succédera en qualité de caissier à M. Ernest Raetz, également démissionnaire.

M. Raetz, qui occupa pendant 16 ans le poste de caissier, a été proclamé membre honoraire et une coupe dédicacée lui fut remise pour son dévouement. Pour des raisons de santé, il est pris acte de la démission de M. Paul Berthoud, inspecteur des ruchers de la région de Couvet.

Enfin, il a été procédé à la remise des médailles d'or à la suite du concours de ruchers, médailles qui revinrent au soussigné (félicité par le jury), Joseph Hermann et Yves-Pierre Gentil.

Fleurier, le 12 novembre 1952.

Louis Loup, président.

Convocations

Section des Alpes

Convocation

Nous rappelons à nos membres l'assemblée générale d'automne qui aura lieu à Villeneuve (Vd) le dimanche 14 décembre 1952, à 14 heures, à l'Hôtel du Raisin (salle du 1er étage).

Se souvenir du changement du local de réunion.

Pour permettre et faciliter une nombreuse assistance, la séance s'adresse aux apiculteurs et aux amis des abeilles.

Ordre du jour : Conférence de M. L. Adam, de Paris, sur :

La ruche gratte-ciel, méthode d'application.

Ensuite, partie administrative, soit :

1. Admissions pour 1953. — 2. Lecture du procès-verbal. — 3. Présentation des comptes 1951-1952, rapports du caissier et des vérificateurs. — 4. Elections statutaires : a) comité ; b) commission de vérification. — 5. Communications diverses. — 6. Propositions individuelles.

Annoncer à l'avance, le cas échéant, à M. Fankhauser, président, à Territet, les « apports sur le bureau » et les « questions des jeunes ».

Prière en outre de songer au recrutement.

Du 6 novembre 1952.

Pour le comité : A. Porchet, secrét.